

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



Ce document comporte 4 pages et 2 annexes.

**Date de convocation**  
**12 octobre 2020**

**Le 06 novembre 2020 à 18 heures,**  
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mme FRANÇOIS Régine.

**Date d'affichage**  
**12 octobre 2020**

**Etaient présents :**  
Mme FRANÇOIS Régine, M. JEAN Stéphane, Mme MELEARD Muriel, M. ALBERT Bruno, Mme BAUDRY Mireille, M. LOISEL Olivier, M. MOKRY Germain, M. BOIVIN James, M. COGNET Pierre-Emmanuel, M. DESLANDES Pierre, Mme MEIER Sophie, Mme AMIOT-KLAJNY Coralie

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme BELLO Céline, Mme CORDIER Marie-Hélène, Mme DELAINE Patricia,

**Nombre de conseillers**  
**En exercice : 15**  
**Quorum : 8**  
**Présents : 12**  
**Absents : 3**  
**Vote : 15**

**Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé à l'unanimité.**

**1) TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU (Rue Vallée Penaut, Chemin de la Croisette, Rue Duchesne Bazonnais et Sente à pot)**

Suite à la décision d'Enedis d'enfouir la ligne Haute Tension et de changer les transformateurs dans les rues citées ci-dessus, et afin de profiter pour une part de ces travaux financés par Enedis, le conseil a voté à l'unanimité de procéder au complément d'enfouissement de l'éclairage public et des lignes téléphoniques, afin d'obtenir par ailleurs, une subvention de 70% pour assurer son financement.

Une fois le montage financier accepté, les travaux devraient débiter au second trimestre 2021.

**2) CREATION ARRETS DE BUS LIGNE N°78**

Afin d'obtenir le rétablissement provisoire et cette fois-ci dans les deux sens, d'un arrêt de bus de la ligne n°78, Vallée Penaut (à côté de l'école), ligne Mantes-la-Jolie/Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines/Mantes-la-Jolie, le Conseil a voté à l'unanimité une délibération de principe, en attente de la création des arrêts demandés par le Syndicat des transports sur la départementale n°11, route de Septeuil.

Ce projet subventionné à 70% par le Département est en cours de négociation.

Cette ligne n°78 nous concerne tous, c'est un avantage pour notre mobilité, elle dessert plusieurs gares, le lycée de Villiers saint-Frédéric et la faculté de Saint-Quentin en Yvelines, n'hésitez pas à l'utiliser dès qu'elle sera en place et surtout à badger votre titre de transport à l'entrée du bus afin que les passagers de Goupillières soient bien enregistrés (seul moyen de contrôle de la fréquentation), car faute d'usagers notre arrêt pourrait à nouveau être supprimé...

Nous ne manquerons pas de vous faire savoir la date à laquelle la mise en place sera effective.

**3) RENOVATION DU SQUARE ET CREATION D'UN PARCOURS DE SANTE**

Le square pour les petits qui se trouve au niveau du tennis et du terrain de foot étant aujourd'hui en mauvais état, nous avons décidé de procéder à sa rénovation et à la création d'un parcours de santé pour les plus grands. Délibération votée à l'unanimité.

Ce projet sera inscrit dans notre prochain contrat rural.

**4) MISE EN PLACE DES PROTOCOLES « COVID » et PLAN « VIGIPIRATE URGENCE ATTENTAT » AU SEIN DE NOTRE ECOLE**

Vos élus ont mis tout en place au plus vite pour protéger vos enfants et leurs encadrants, respecter les directives préfectorales, mais sans aide matérielle ou financière de l'Etat ou des collectivités territoriales... Merci à tous ceux qui se sont investis, et s'investissent chaque jour dans cette tâche.

Néanmoins, compte tenu des disparités de moyens entre les grandes et les petites communes, Madame Valérie PECRESSE, présidente de la Région Ile de France, va nous faire bénéficier d'un don de masques lavables 30 fois et certifiés DGA pour chacun des enfants de l'école de notre village, et nous la remercions pour ce geste.

**5) SECURITE ACCES ET VOIRIE AUX ABORDS DE L'ECOLE**

Dans le cadre de notre prochain contrat rural et au vu des éléments actuels de renforcement « VIGIPIRATE URGENCE ATTENTAT », le conseil a voté à l'unanimité l'aménagement de la voirie, des accès extérieurs aux abords de l'école ainsi que de la mise en place d'un visiophone avec serrure électrique au portillon d'entrée de l'école et de la garderie.

**La sécurité des enfants et de leurs encadrants étant primordiale.**

## 6) FETE DE NOEL DES ENFANTS

Chaque année, une fête était organisée pour les enfants du village, avec un spectacle, la venue du Père-noël et la distribution de cadeaux aux enfants. Un marché de Noël organisé par les parents d'élèves, les enfants de l'école et leurs enseignantes venait compléter l'ensemble.

Malheureusement cette année, les conditions sanitaires ne nous permettent pas de maintenir cet événement.

Pour préserver cette magie de Noël, malgré le contexte actuel, votre municipalité a décidé d'organiser une distribution de chèques cadeaux à l'attention des enfants de notre village, nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et à naître jusqu'au 31 décembre 2020. Pour se faire et n'oublier personne, vous trouverez en annexe 1 de ce compte-rendu un formulaire à remplir et à nous renvoyer dès aujourd'hui et au plus tard le samedi 21 novembre 2020.

Nous fêterons également l'arrivée de Noël avec un goûter accompagné de friandises au sein de l'école. Il sera réservé uniquement aux enfants de l'école et aux encadrants avec la participation de deux ou trois élus. Le protocole sanitaire en vigueur sera bien entendu respecté.

## 7) C. C. A. S (Comité Communal d'Aide Sociale)

**Noël de nos aînés (colis ou repas)** : votre Comité Communal d'Aide Sociale ne pourra pas, face à la pandémie actuelle, convier nos aînés au traditionnel repas des anciens. En contrepartie, un colis de Noël sera tout de même distribué par vos élus à chaque famille ayant parmi eux une personne de plus de 65 ans. Les gestes barrières seront bien évidemment respectés lors de leur passage.

**France Alzheimer** : dans le cadre du C.C.A.S., nous avons reçu, Monsieur GILBERT représentant de France Alzheimer et vous trouverez en annexe 2 de ce compte rendu, une lettre d'information à ce sujet afin d'apporter une aide non négligeable à ceux qui dans leur famille sont confrontés à cette terrible maladie.

**Assistance aux personnes en difficultés** : ne restez pas isolés, si dans cette période de confinement et même en d'autres cas, certains d'entre vous ont des difficultés quelconques pour se déplacer, se ravitailler ou tous autres problèmes, n'hésitez pas à contacter les membres du CCAS, vos élus, votre Mairie, nous chercherons à vous apporter l'aide nécessaire dans la mesure de nos possibilités.

## 8) INCIVILITES DANS NOTRE VILLAGE :

Les poubelles de plusieurs riverains ont été endommagées et renversées après avoir été jetées dans la mare au carrefour de la rue vallée Penaut, chemin creux, et chemin de la Marianne pendant la nuit.

La porte du terrain de tennis a de nouveau été forcée et dégradée.

Nous ne pouvons que condamner et déplorer ce genre de situation mais nous avons malheureusement peu de moyens d'action pour remédier à ses problèmes d'incivilités, et nous ne pouvons que compter sur la vigilance de chacun. Si vous êtes témoins d'un problème quelconque sur notre commune, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie de la Queue-lez-Yvelines au 01.34.86.40.01, qui par ailleurs effectue des rondes assez fréquentes dans Goupillières.

**La séance est levée à 20h15.**

## INFORMATIONS

### COLLECTE DES DECHETS ET OBJETS ENCOMBRANTS :

Les collectes de **déchets végétaux** ont lieu tous les lundis matin **jusqu'au 9 décembre 2020** et reprendront **à partir du 29 mars 2021**.

La date de la prochaine **collecte des objets encombrants** sur notre commune est prévue le : **01 juin 2021**. Merci de déposer vos encombrants, la veille au soir uniquement.

### SALLE DES FETES :

La salle des fêtes restera fermée et réservée uniquement à notre restauration scolaire jusqu'à nouvel ordre.

*Pendant cette nouvelle période de confinement, votre Mairie reste ouverte aux jours et aux heures habituelles, la permanence effectuée par vos élus le samedi matin de 10h30 à 12h00 est également maintenue.*

*Nous restons à votre disposition et continuez à vous protéger ainsi que vos proches.*



*Madame Le Maire, ses adjoints, et l'ensemble des élus espèrent que vous profiterez au mieux de cette fin d'année très particulière et que vous passerez un bon Noël en famille ou avec des amis malgré le contexte actuel.*

# MAIRIE DE GOUPILLIERES

Département des Yvelines-Arrondissement de Rambouillet-Canton d'Aubergenville

Chers parents,

C'est bientôt Noël,

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de maintenir le spectacle de fin d'année dans notre salle des fêtes, ainsi que la venue du Père-Noël pour la distribution des cadeaux aux enfants.

Toutefois, l'équipe municipale a néanmoins décidé d'offrir à chaque enfant de 0 à 10 ans de notre village, un bon cadeau que vous pourrez utiliser dans un magasin spécialisé en jouets.

(Années de référence 2010 à fin 2020).

**Pour nous permettre d'organiser au mieux cette opération, merci de nous communiquer les informations demandées ci-dessous :**

Noms et prénoms des parents : .....

Votre adresse postale précise (\*) : .....

78770 GOUPILLIERES

Téléphone : .....

Enfants :

Nom (*)	Prénom (*)	Date de Naissance (*)	Sexe (*) Garçon ou Fille

(\*) Renseignement obligatoire.

Ce formulaire est à déposer à la Mairie ou à envoyer par mail à l'adresse suivante :  
mairie.goupillieres78@wanadoo.fr, **avant le samedi 21 novembre 2020.**

Merci de votre collaboration pour le plaisir des enfants.

L'équipe municipale.

24, Vallée Penaut 78770 Goupillières Tél.: 01.34.87.41.07  
mairie.goupillieres78@wanadoo.fr / www.goupillieres78.fr  
La mairie est ouverte le lundi matin, jeudi matin & samedi matin



## INFORMATION SUR FRANCE ALZHEIMER

Mr Jean Paul GILBERT, administrateur de France Alzheimer, est venu nous présenter son activité au sein de France Alzheimer.

Au cours de cet entretien, il nous a informés des impacts liés à cette pathologie sur les malades et les personnes aidantes.

Paradoxalement, cette maladie qui nécessite solidarité et soutien pour le malade et les aidants, a pour première conséquence l'isolement des familles directement touchées.

Afin de remédier à ce problème, l'antenne « Cœur Yvelines » qui couvre tout le périmètre de la Communauté de Communes Cœur Yvelines, propose plusieurs services à savoir :

- Une écoute téléphonique.
- Des permanences avec ou sans rendez-vous pour informer, orienter, aider.
- Des groupes de parole co-animés par le responsable de l'antenne et une psychologue professionnelle (formée par France Alzheimer).
- Des entretiens individuels avec la psychologue.

Détail des plannings et horaires sur <https://www.francealzheimer.org/yvelines/qui-sommes-nous/>

Ou joindre Mr Jean Paul GILBERT  
France Alzheimer Yvelines  
Tel 06.30.14.36.75  
Mail : [jean-paul.gilbert@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.gilbert@wanadoo.fr)

Mr Jean Paul GILBERT propose également de mettre en place une permanence dans notre commune ou dans une municipalité proche, afin de venir en aide aux habitants de Goupillières qui sont ou seraient confrontés à la maladie d'Alzheimer.

Pour pouvoir étudier cette éventualité, les membres du CCAS doivent déterminer le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par ce dispositif. Bien évidemment dans ce cadre, notre équipe sera attachée à toute la confidentialité entourant chaque dossier des patients et leurs familles.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie, aux heures d'ouvertures, ou par mail à l'adresse suivante : [mairie.goupillieres78@wanadoo.fr](mailto:mairie.goupillieres78@wanadoo.fr)

Des flyers sur la maladie d'Alzheimer seront disponibles sur le site internet de la mairie.

Nous restons à votre disposition et vous remercions pour votre implication.

Le CCAS de Goupillières.

